

PRÉPAREZ VOTRE CURE

Cure Conventionnée 18 jours

Avec prise en charge Assurance Maladie

Etapes clés



Nouveau

Flexi-Cure Thermale Thérapeutique

À partir de 5 jusqu'à 18 jours

Etapes clés **② ③ ④**

Nouveau

Les Séjours Santé

5 ou 10 jours

Etapes clés **② ③ ④**

1 La cure thermale conventionnée est prescrite par votre médecin traitant : envoyez votre demande de prise en charge à votre Caisse d'Assurance Maladie par le formulaire CERFA 11139*03 (voir Notice assurés sociaux ci-jointe).

2 Prenez votre rendez-vous médical pour votre consultation d'arrivée en cure auprès de nos hôtesses au :

04.67.23.41.87 Nouveau

À SAVOIR

Le courrier de votre médecin traitant (ou synthèse de votre dossier médical) est à présenter lors de votre consultation médicale le 1^{er} jour de cure.

3 Réservez votre hébergement : Consultez le guide hébergements ou rendez-vous sur le site de l'Office du Tourisme « Office de Tourisme Grand Orb – Pôle Avène »

www.tourisme.grandorb.fr



4 Réservez en ligne par le bouton « RÉSERVER » sur notre site www.centrethermalavene.com/reserver, ou envoyez le formulaire « Réservation de cure 2026 » aux Thermes d'Avène par email : contact.avenecenter@pierre-fabre.com

ou par courrier postal : Les Thermes d'Avène – Les Bains d'Avène 11 Avenue Pierre Fabre 34260 Avène France

CONFIRMATION DE RÉSERVATION

Nous vous informons que les réservations 2026 sont traitées dans l'ordre d'arrivée des demandes avec une petite équipe dynamique qui met tout en œuvre pour vous envoyer votre confirmation d'inscription au plus vite.

VOTRE CURE À AVENE – INFOS PRATIQUES

LA CONSULTATION MEDICALE D'ARRIVEE EN CURE

Lors de cette consultation le 1er jour de cure, le médecin thermal établit votre prescription de soins thermaux. Vous lui remettez le courrier de votre médecin traitant (ou synthèse de votre dossier médical).

LE DEBUT DES SOINS DÈS LE PREMIER JOUR

APRÈS LA CONSULTATION avec le médecin thermal, présentez-vous aux Thermes avec votre prescription de soins thermaux pour votre dossier d'entrée en cure. Vous remettez à l'Accueil des Thermes l'original du Volet 1 et du Volet 2 de votre prise en charge (Sauf Cures Libres : pas de prise en charge)

LE RÈGLEMENT DE LA CURE

Le forfait de cure et les honoraires médicaux sont réglés le jour de l'arrivée, à l'accueil des Thermes, déduction faite des arrhes versées et du tiers payant. Toutes prestations complémentaires pendant le séjour thermal se règlent à la réservation (ateliers, soins socio-esthétiques, articles vitrine...). La facture de cure est envoyée par email à la fin de la cure.

LES HORAIRES DES SOINS

Votre planning de soins thermaux avec vos horaires vous est remis le jour de votre arrivée en cure et pour l'ensemble du séjour. Il est très important de respecter les horaires fixés. Les soins thermaux ont lieu tous les jours (y compris jours fériés), excepté le dimanche.

LA TENUE POUR LE CURISTE

Un peignoir et une serviette vous sont prêtés gratuitement chaque jour en début de programme de soins.

Linge supplémentaire à la semaine :

- Prêt d'un peignoir quotidien : forfait 20€/semaine.
- Prêt d'une serviette quotidienne : forfait 10€/semaine.

Par mesure d'hygiène et de sécurité, le port de claquettes neuves réservées exclusivement à la zone de soins est obligatoire pour le curiste et son accompagnant le cas échéant.

Le port de tongs est à éviter car il expose à des risques de chutes sur sol mouillé. (Achat de claquettes possible à la boutique des Thermes du 16 au 46 : 10€/paire). **⚠️ Attention pas de prêt de claquettes possible.**

Les bains et douches adultes sont effectués en cabine individuelle, le port du maillot de bain est laissé à votre appréciation. Celui-ci est éventuellement nécessaire en cas de massage sous eau ou de douche filiforme suivant la prescription médicale.

L'ACCOMPAGNANT POUR LES CURISTES DE -12ANS

La présence d'un adulte aux côtés de l'enfant de moins de 12 ans est obligatoire dans les Thermes. Pendant les soins, un seul accompagnant est admis.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, l'accompagnant doit revêtir un peignoir prêté par les Thermes, à raison d'un peignoir pour une semaine, et des claquettes neuves réservées exclusivement à la zone de soins.

Autres accompagnements : nous consulter.

Club enfant : 04 67 23 46 30

LA CURE SE TERMINE

Un questionnaire de satisfaction vous est envoyé, nous vous remercions d'y répondre afin de nous permettre de nous améliorer. Vous recevez la facture acquittée par email.

ESPACE ANIMATION LES MÛRIERS



Pour obtenir des informations sur le programme des animations, la navette du site thermal et le club enfant des Mûriers, vous pouvez contacter le numéro unique 04 67 23 46 30 ou envoyer un e-mail à animation.avene@pierre-fabre.com.

RÉSERVATION DE CURE 2026

Dates de cure : du au

Cure Conventionnée 18 jours
Avec prise en charge par l'Assurance Maladie

Flexi-Cure Thermale **Nouveau**
Thérapeutique
 Cure libre jours
(De 5 à 18 jours)

Les Séjours Santé **Nouveau**
 Énergie et Post-Cancer
 Confort Cicatriciel
 Confort Articulaire
 Séjour de jours
(5 ou 10 jours)

Indications de votre cure :

- Eczéma/Dermatite atopique* Psoriasis Post oncologie*
 Affections des Muqueuses Buccales Ichtyose Sclérodermie
 Acné inflammatoire Brûlures/ Cicatrices Autres :.....

*Programmes d'ateliers Santé et Bien-être sur inscription (voir flyer joint)

Renseignements concernant le curiste :

- Madame Monsieur Enfant (précisez M ou F)

Nom :

Nom de jeune fille : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél/ Mobile : Date de naissance : Taille : cm

E-mail : @.....

Votre rendez-vous médical : **OBLIGATOIRE AU 04.67.23.41.87**

Le / / **Nouveau**

Votre lieu de résidence pendant la cure :

- Votre domicile Hôtel Location meublée Camping Autre

Nom et adresse :

Avez-vous déjà fait une cure à Avène :

- OUI NON Dans une autre station :

Comment avez-vous connu Avène ?

- Médecin (généraliste, dermatologue, autre) Pharmacie Presse TV Famille
 Produits Avène Internet Autre, précisez.....

À remplir pour les cures CONVENTIONNÉES 18 jours :

Renseignements concernant l'assuré(e) :

OBLIGATOIRE

Nom de l'assuré(e) : Prénom de l'assuré(e) :

Numéro de Sécurité sociale de l'assuré(e) : [] [] [] [] [] [] []

Renseignements concernant le médecin prescripteur de la cure :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Dermatologue Généraliste Pédiatre Oncologue Autre.....

Cure Conventionnée 18 jours

- Versement d'arrhes** à la réservation de 85€ (sauf titulaires de la CSS), par chèque (*) ou carte bancaire (**) - voir CGV (***) .
 - Photocopie des Volets 1 et 2** de la Prise en Charge valable pour 2026 (si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez la transmettre ultérieurement par courrier ou email).
 - Dispense d'arrhes** : les titulaires de la CSS qui présentent la photocopie de l'attestation en cours de validité pour la période de cure.

Flexi-Cure Thermale Thérapeutique

À partir de 5 jusqu'à 18 jours

- Versement d'arrhes** à la réservation de 120€, par chèque (*) ou carte bancaire (***) - voir CGV (****).

Les Séjours Santé

5 ou 10 jours

- Versement d'arrhes** à la réservation de 120€, par chèque (*) ou carte bancaire (***) - voir CGV (****).

RAPPEL : les arrhes versées seront entièrement déduites de votre facture de soins.

(*) Règlement par chèque à l'ordre de SAS Les Thermes d'Avène à joindre à l'envoi de votre réservation.

(**) Arrhes versées par carte bancaire avec le formulaire en ligne sur www.centrethermalavenue.com.

(*) Modalités de règlement sur nos fiches tarifs et [conditions générales de vente](#)

Je soussigné(e) (nom, prénom) Déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de vente jointes en annexe.

Fait à Le / /

Signature

Veuillez renvoyer ce formulaire, signé et accompagné des pièces demandées par courrier à :
les Thermes d'Avène – les Bains d'Avène 11 Avenue Pierre Fabre – 34260 Avène – France